



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
Le France – 2, Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.73.06.52 - E.mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT UNIQUE

**D'UN APPARTEMENT T5 EN DUPLEX
AVEC TERRASSES ET GARAGE**
Sis à **VILLE LA GRAND (Haute-Savoie),
Copropriété dénommée «LE MARLENE»**
35 B Rue des Voirons

MISE À PRIX : 110 000 €

ADJUDICATION fixée au
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019 à 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de THONON LES BAINS – Palais de Justice - 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLE LA GRAND (Haute-Savoie),

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé «LE MARLENE», figurant au cadastre Section A n°1927, 113 et 1389, 35 B Rue des Voirons, d'une superficie totale de 21 ares et 37 centiares :

• **Le lot n°50** : dans le bâtiment B, un **appartement n° 10 en duplex**, portant le n° 50 au plan des lots avec le droit à la jouissance exclusive et privative d'une parcelle à usage de jardin au sud et à l'ouest, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : un hall d'entrée avec dégagement, une chambre, des toilettes, un séjour - salle manger - cuisine équipée ouvrant sur la terrasse, une cage d'escaliers,

- A l'étage : un dégagement, une chambre, un dressing, deux chambres ouvrant sur la terrasse, des toilettes, une salle de bains.

Et les 650/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes de l'ensemble immobilier,

Et les 973/10 000èmes du bâtiment B.

• **Le lot n° 32** : dans le bâtiment B, niveau -1, un **garage n° 5**, portant le n° 32 au plan des lots,

Et les 66/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes de l'ensemble immobilier,

Et les 106/10 000èmes du bâtiment B.

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 93.70 m², outre une superficie non comptabilisée de 44.01 m² (terrasses 40.25 m²).

Au jour de la rédaction du Procès-Verbal de description, les biens étaient libre de toute occupation.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 20 août 2018 (RG N° 18/00096) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Maître Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra contacter son avocat trois jours au plus tard avant l'audience d'adjudication, et consigner entre les mains de ce dernier, la somme de 11.000 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80), le **VENDREDI 1er FEVRIER 2019 de 14h à 15h.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n° 18/00096) et/ou au Cabinet de Maître Sandrine BLANC.

ECO 74 9609 28/12/18